

Patrouille verte

Rapport – Édition 2023

Octobre 2023

RAPPORT D'ACTIVITÉS – ÉDITION 2023

Depuis quelques années, la Municipalité régionale de comté (MRC) Beauce-Centre offre une opportunité unique aux jeunes de contribuer à la protection de l'environnement en occupant des postes d'agent(e)s de sensibilisation environnementale de la Patrouille Verte pendant la saison estivale. Ces agents ont pour mission d'éduquer, de sensibiliser et de conseiller les citoyens des dix municipalités qui composent la MRC sur les bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles (GMR). Pour accomplir cette mission, plusieurs moyens sont employés, notamment l'inspection visuelle du contenu supérieur des bacs de recyclage et des bacs bruns, la distribution d'accroche-portes, qui sont de petits panneaux que l'on peut accrocher à l'une des poignées du bac pour laisser un message, l'animation des ateliers en GMR pour les camps de jour et la tenue des kiosques d'information lors d'événements locaux

Pour cette édition 2023, deux jeunes dévoués et engagés envers la cause environnementale ont été recrutés à la mi-mai (voir photos ci-dessous).

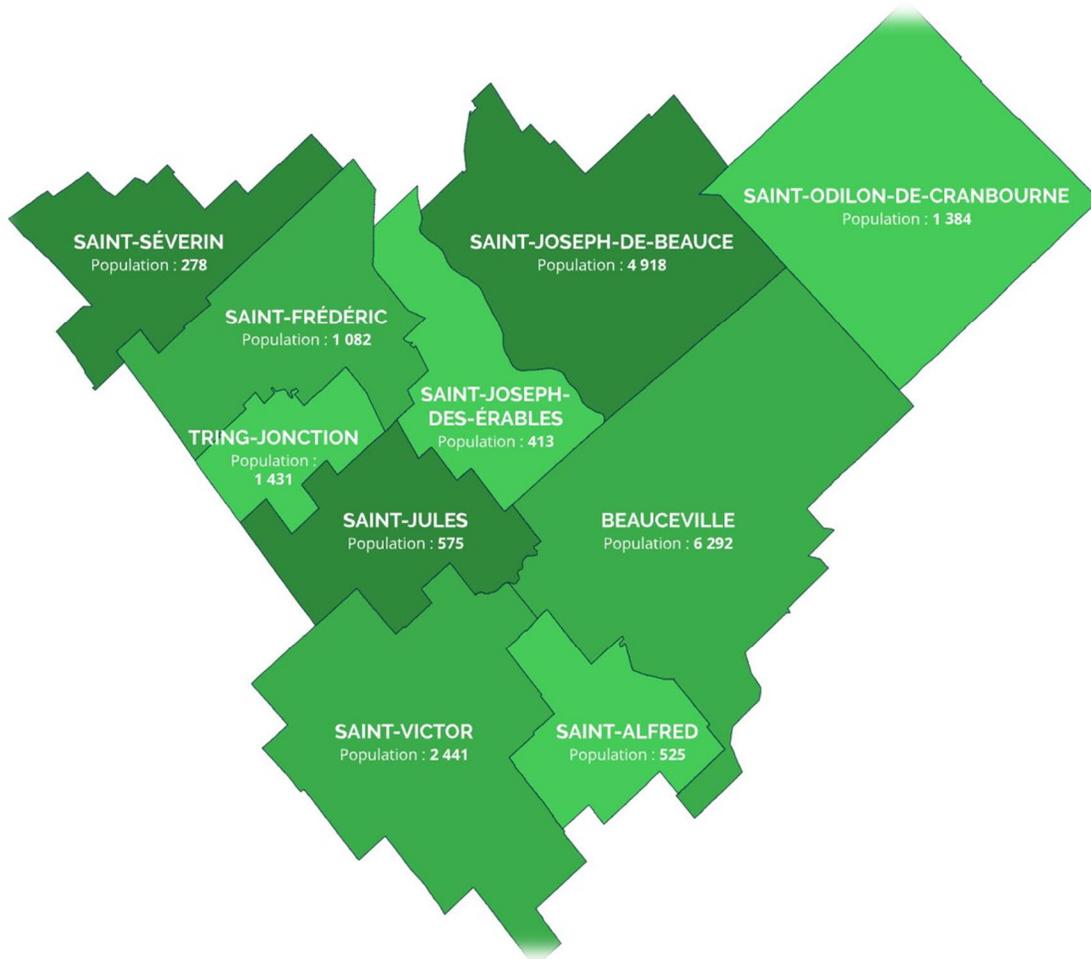


Alyssa Cid (à gauche) et Ives Zinsou (à droite)

Dans ce rapport final de fin d'activités, quatre parties seront présentées. Tout d'abord, les territoires visités seront énumérés. Ensuite, les données compilées au cours de l'été 2023 ainsi que les photos des non-conformités observées seront présentées. Par la suite, les événements auxquels la Patrouille Verte a participé seront listés. Enfin, quelques recommandations seront formulées pour la prochaine édition.

1) TERRITOIRES VISITÉS

Dix municipalités ont été sillonnées dans le cadre de l'édition 2023 de la Patrouille Verte. Ces municipalités sont regroupées sur la carte ci-dessous :



2) STATISTIQUES DE PATROUILLE ET PHOTOS DE NON-CONFORMITÉS

Les inspections ont eu lieu du 30 mai au 30 novembre 2023, soit environ 23 semaines de patrouille. Les citoyens étaient informés de la présence de la Patrouille Verte, car plusieurs publications et annonces ont été faites sur le compte Facebook de la MRC, ainsi que sur ceux des municipalités et également dans le journal Hebdo Régional. Les données compilées sont présentées ci-dessous.

a) Statistiques de patrouille

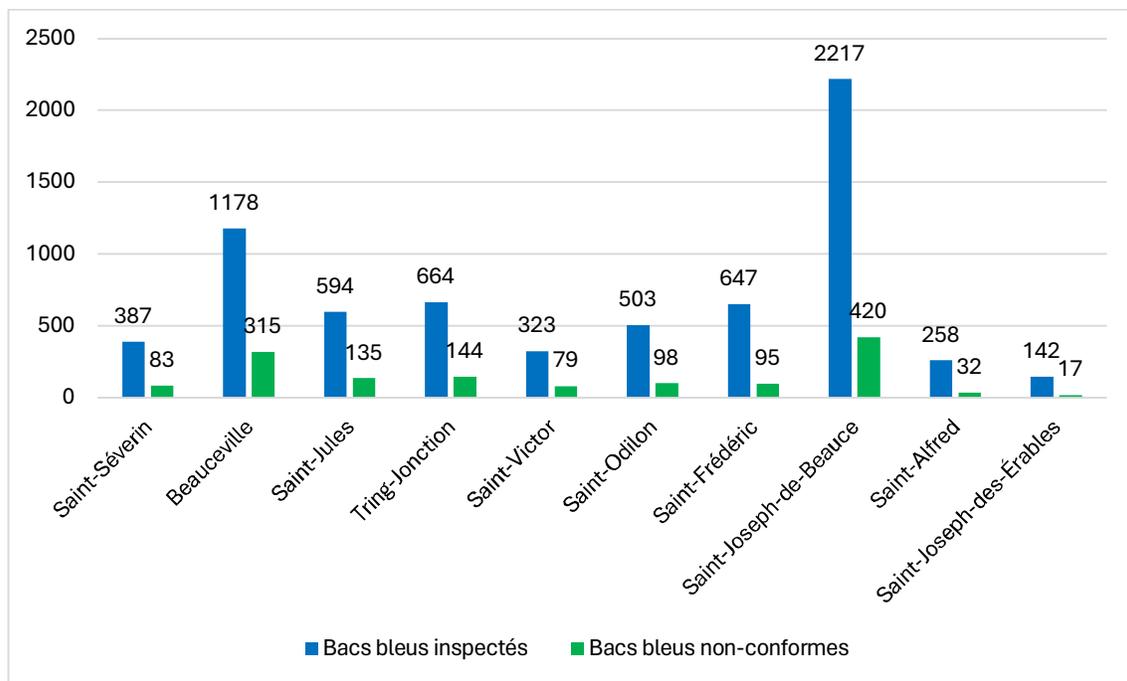
Sur l'ensemble de la MRC, **6913** bacs de recyclage (bacs bleus) ont été inspectés, révélant un total de **1298** non-conformités liées à la qualité du tri et **120** autres non-conformités ont été observées liées à la position du bac et son aspect physique (bac fissuré, bac mal

positionné, bac sans couvercle etc.). Concernant le bac brun, sur les **2091** bacs inspectés, **274** bacs présentaient des non-conformités liées à la qualité du tri.

Les graphiques suivants présentent les données compilées par territoire pour le bac de recyclage (bacs bleus) et pour le bac de matières organiques (bacs bruns). On note que dix municipalités sont équipées de bacs de recyclage et que cinq d'entre elles, en périmètre urbain, disposent de bacs bruns.

❖ Graphique 1 : bacs bleus

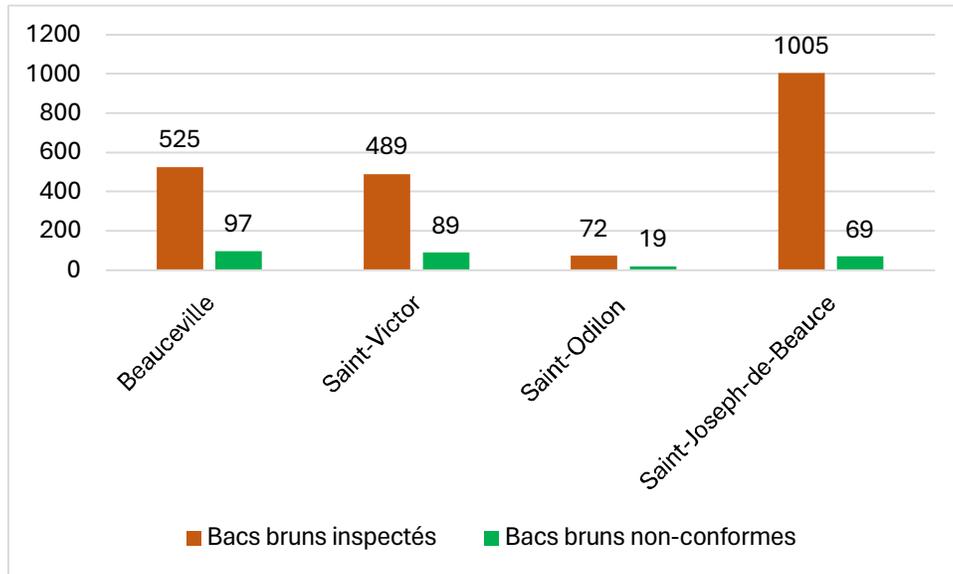
Nombre de bacs bleus inspectés par municipalité et la proportion comportant une non-conformité.



La liste des non-conformités fréquemment observées, qui sont liées à la qualité du tri, est la suivante : plastique numéro 6 (styromousse), sac plastique libre, plastique non recyclable, pellicule d'emballage en plastique, matelas, ampoule, emballage de protection pour les appareils électroniques, verre, vêtement, moniteur d'ordinateur, fer, jouet, fleur, linge, chaussure, résidu de construction, sac poubelle en plastique, résidu vert, etc.

❖ Graphique 2 : bacs bruns

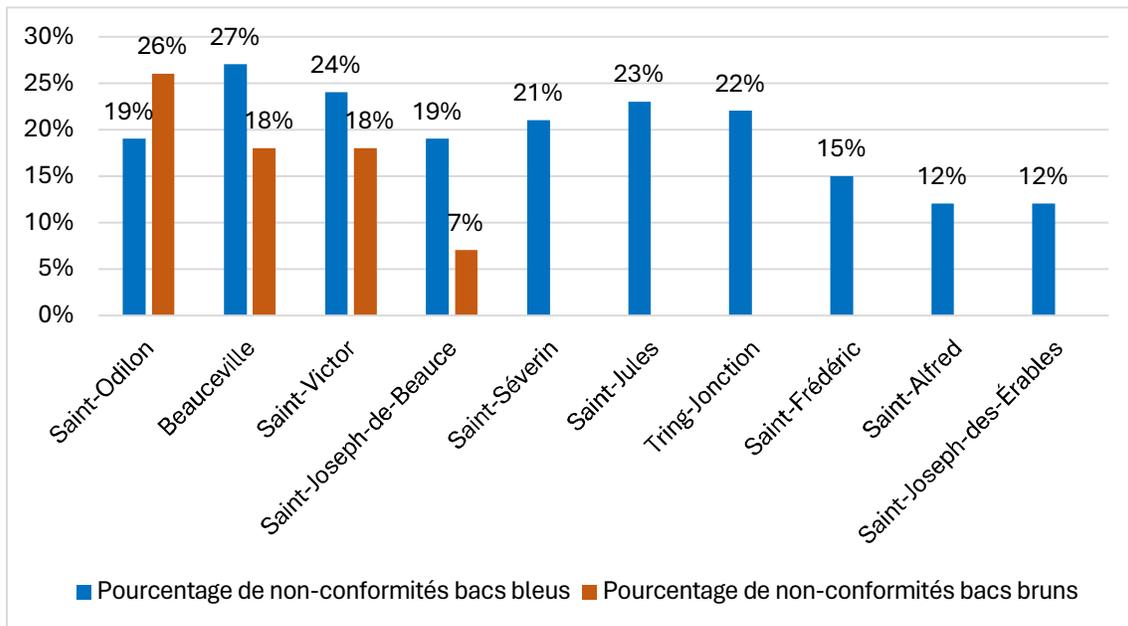
Nombre de bacs bruns inspectés par municipalité et la proportion comportant une non-conformité.



La liste des non-conformités fréquemment observées, qui sont liées à la qualité du tri, est la suivante : masque de protection, pellicule d'emballage en plastique, pot de yaourt en plastique, plastique numéro 6 (Styromousse), plastique biodégradable, sac plastique, gazon, etc.

❖ Graphique 3

Pourcentage de non-conformités pour les bacs bleus et les bacs bruns par municipalité



Le graphique 3 montre que Beauceville a le taux de non-conformités le plus élevé pour les bacs bleus (27%), tandis que Saint-Alfred et Saint-Joseph-des-Érables ont le taux le plus bas (12%). En ce qui concerne les bacs bruns, Saint-Odilon présente un taux de non-conformités significatif (26%) comparé aux trois autres municipalités. Saint-Joseph-de-Beauce se distingue par son faible taux de non-conformités (7%) pour ces mêmes bacs.

b) Photos de non-conformités observées liés à la qualité du tri

❖ **Bacs bleus**



Photo 1 : plastique numéro 6 (styromousse)

Le plastique marqué du numéro 6 et du symbole de Möbius n'est pas recyclable dans la MRC. Il doit être placé dans la poubelle



Photo 2 : lampe fluorescente

Les lampes fluorescentes doivent être déposées dans les points de collecte désignés ou dans les éco-centres qui les acceptent pour garantir leur traitement écologique approprié



Photo 1 : sac poubelle

Les sacs à ordures ne doivent pas être placés dans le bac de recyclage, mais dans la poubelle, car on ne connaît pas le contenu



Photo 4 : résidus verts

Il est absolument interdit de mettre les résidus verts dans le bac de recyclage. Ils doivent être déposés dans le bac brun ou dans un composteur domestique



Photo 5 :

Les chaises et les bâtons de golf doivent être déposés dans les points de collecte spécifiques ou dans les éco-centres qui les acceptent pour assurer leur recyclage approprié



Photo 6 : sac plastique libre

Il est conseillé de regrouper tous les sacs en plastique dans un seul sac bien noué. Cela permet d'éviter que les sacs ne s'envolent pendant le transport et facilite également le tri

pour les employés du
centre de tri



Photo 7 : vêtement

Selon la qualité du vêtement, il peut être déposé dans un bac à ordures ou dans un point de dépôt pour réutilisation



Photo 8 : plastique non recyclable

Les plastiques qui n'ont aucune indication doivent être déposés dans le bac à ordures

❖ Bacs bruns



Photo 9 : masque de protection

Les masques de protection sont composés de polypropylène, un matériau non biodégradable. Par conséquent, ils doivent être jetés dans un bac à ordures



Photo 10 : sachet plastique

Les sachets plastiques ne sont pas acceptés dans le bac brun, même s'ils sont biodégradables ou destinés au compostage, même s'ils sont certifiés



Photo 11 : pot de yaourt

Les contenants en plastique ne sont pas acceptés dans le bac brun

c) Photos d'autres non-conformités observées (aspect physique)



Photo 12 : bac mal positionné

Les roues et la poignée du bac ne sont pas orientées vers la résidence du citoyen. De plus, il manque le couvercle



Photo 13 : bac fissuré

Le bac est fissuré, ce qui pourrait permettre aux déchets de s'échapper et de polluer l'environnement



Photo 14 : distance non-respectée entre les bacs

Une distance de 1 millimètre pied entre les deux bacs n'est pas respectée



Photo 15 : bac trop plein

Pour éviter que les déchets ne tombent sur le sol lors de la collecte et ne polluent l'environnement, il est conseillé de ne pas trop remplir les bacs de collecte



Photo 16 : bac sur la chaussée

Les bacs de collecte ne doivent pas être laissés dans la rue ou sur le trottoir. Ils doivent être alignés en bordure de rue

3) ACTIVITÉS DANS LES MUNICIPALITÉS

Plusieurs ateliers en GMR ont été organisés dans les camps de jour pour les enfants. Ces ateliers ont permis aux petits de se familiariser avec les différents types de bacs de collecte présents sur le territoire de la MRC. Ils ont également participé à des jeux de tri et des quiz. Ces ateliers se sont principalement déroulés à Saint-Odilon-de-Cranbourne, Saint-Joseph-de-Beauce, Tring-Jonction, Saint-Frédéric, Saint-Jules, Saint-Alfred et à Saint-Victor.

Par ailleurs, la Patrouille Verte était présente lors de plusieurs événements locaux, tels que les deux festivals Tring en Fête-Marché Public, le Grand Marché de Beauceville, le Festival d'Accélération de St-Joseph-de-Beauce, les Festivités Western de Saint-Victor, le Festival de Saint-Jules, etc. Lors de ces événements, de nombreux citoyens ont été sensibilisés aux bonnes pratiques de GMR. Une trousse d'information a été remise aux citoyens, comprenant des aide-mémoires, des sacs de papier brun, ainsi que la liste des points de dépôt pour les matières refusées dans la collecte porte-à-porte.

❖ Trousse d'information

Aide-mémoire bac brun

Aide-mémoire

VOYEZ LA VIE EN BRUN!



3 règles simples:

- C'est un message de chaque chose que se mange!
- C'est en papier ou en carton (propre ou souillé, non crevé)
- C'est un résidu de jardin (sauf les branches)

Matières acceptées

Matières refusées

La vie en brun. MRC BEAUCE-CENTRE

Sac de papier brun



TRUCS 101 POUR VOTRE BAC BRUN

CHANGÉ LES MATIÈRES ANIMALES

- Évitez les résidus de viande, de poisson et de produits laitiers (sauf fromage à croûte dure) ou de viande de volaille (sauf carcasses) ou de charbon, par exemple.
- Pas de place au compost? Utilisez de papier journal pour envelopper les résidus de viande ou autres matières animales et placez-les dans le bac. Au besoin, ajoutez un peu de papier pour absorber vos matières dans le bac.

LA BIÈRE LE BAC BRUN PASSE!

- Déposez rapidement les canettes de papier journal ou de carton dans le fond du bac pour absorber les liquides.
- Placez correctement le sac à la sue, les yeux du côté de la pression, pour éviter que les matières ne coulent sur le couvercle lors de la collecte.
- Évitez d'y mettre des liquides.

FAITES LES BOUTURES, MOUCHES ET VERS BLANCS

- Mettez votre bac sur un terrain plat et à l'abri du vent.
- Évitez de le laisser à l'extérieur, surtout pendant les périodes de pluie.
- Mettez régulièrement votre bac à grande eau avec un peu de vinaigre, de bicarbonate de soude ou de savon dilué d'eau (sauf de l'eau de javelle).

RETOURNEZ LES MATIÈRES

- Apprenez à retourner les matières dans le bac pour éviter les odeurs et les insectes.
- Évitez d'ajouter les matières dans le bac si elles sont trop humides, mais n'attendez pas de geler le jour de la collecte!

DÉPOSEZ DANS LE BAC DU BAC?

- Mettez les matières dans le bac à grande eau avec un peu de vinaigre ou de bicarbonate de soude.
- Mettez les matières dans le bac à grande eau avec un peu de vinaigre ou de bicarbonate de soude.
- Mettez les matières dans le bac à grande eau avec un peu de vinaigre ou de bicarbonate de soude.

418-774-9828 mrcbeaucecentre.ca/matieresorganiques



Accroche porte



Photo prise au Grand Marché de Beauceville

Photo prise au Marché Tring en fête

4) RECOMMANDATION POUR LA PROCHAINE PATROUILLE VERTE

- Mieux cibler nos événements à la suite de notre première expérience de kiosque et avoir plus de patrouilles vertes lors des événements pour faire de la sensibilisation directement à côté des bacs d'ordures et recyclage
- Fournir d'avance une trousse pour les événements écoresponsables
- Mentionner dans l'offre d'emploi que la future Patrouille ne doit pas craindre les chiens
- Recruter plusieurs patrouilleurs afin de couvrir toutes les unités d'occupation.

5) MOT DE LA CONSEILLÈRE EN ENVIRONNEMENT

En environnement, l'information, la sensibilisation et l'éducation seront toujours des actions pertinentes et nécessaires. Le travail des patrouilles vertes représente un maillon important au sein du Service de gestion des matières résiduelles de la MRC et est là pour y rester.

D'une année à l'autre, nous espérons pouvoir dénoter des changements dans le geste du citoyen et revenir sur certains points moins maîtrisés, dans nos communications.

Pour la belle période estivale 2023, je remercie sincèrement nos deux agents, Alyssa Cid et Ives Linsou pour leur travail exceptionnel. Merci aussi aux citoyens qui ont abordé avec enthousiasme nos patrouilles dans les rues et lors d'événements.

Le programme sera de retour en 2024 avec encore au menu, des jeunes engagés, passionnés et qui ont un grand VERT !

Claudette Hefelbre